BULLETIN FLUVIAL

Nouvelle-Orléans 24 septembre 1903

Rapport par le Bureau Météorologique à la Nouvelle-Orléans, Département de l'Agriculture des Etats-Unis.

Le niveau à 8 heures A. M.

Stations.	Pieds hauteur à la rive, pieds.	Ligne de danger, pieds.	Hauteur, pieds	Changement en 24 heures
St Paul	...	14	11.9	+0.1
Davenport	16	15	9.4	+0.7
St. Louis	33	30	17.9	—0.9
Dubuque	44	45	18.7	—0.7
Memphis	32	39	13.0	—0.2
Helena	43	42	19.1	—0.2
Vicksburg	44	45	18.1	+0.5
Rivière Rouge	...	...	15.4	+0.4
Donaldsonville	23	25	...	...
Bâle-Orléans	9	16	4.6	—0.1
Melville	...	21	14.6	+0.2
Omaha	...	41	9.3	—0.3
Kansas City	...	21	12.8	+1.1
Pittsburg	30	22	6.0	+0.5
Cincinnati	45	50	7.1	—0.1
Louisville	...	28	4.4	+0.1
Nashville	...	40	1.0	—0.1
Chattanooga	28	32	1.1	—0.1
Fort Smith	...	22	2.9	—0.9
Little Rock	...	22	4.6	0.4
Arthur City	...	27	...	...
Fulton	20	28	7.6	—0.2
Shreveport	21	29	—0.1	+0.2
Alexandria	32	35	0.8	0.0
Barbre	...	...	...	...
Camden	36	39	6.4	—1.0
Miraflores	...	40	3.7	+0.9

NAVIGATION FLUVIALE

Départs de bateaux à vapeur

VENDREDI, 25 SEPTEMBRE 1903.

Bas du fleuve—LOUISE, à 11 a m
Bayou Lafourche et Haut du fleuve—LAFOURCHE à 12 m
Madisonville—NEW CAMELLIA, à 4 p m

SAMEDI, 26 SEPTEMBRE 1903.

Haut du fleuve et Bayou Lafourche—GEM, à 12 m
Rivières Ouachita et Black—H. M. CARTER, à 5 p m
Carrolton et Bends—NATCHEZ, à 5 p m
Madisonville—NEW CAMELLIA, à 4 p m

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Anna B. Lambert

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 70,622 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par August C. Kemper, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Fred Adolph, avocat.
17 sept — 17 21 26

Succession de Ernest Lee Sansum.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 71 513—Division A—Attendu que Mme Emma Roussel, veuve de Ernest Lee Sansum, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Ernest Lee Sansum, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — James J. McLoughlin, avocat.
Sept—16 21 26

Succession de Lewis H. Story.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 71 388—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Cunningham et Cunningham, avocats.
19 sept—19 23 28

Succession de Mme Anna Wintz.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 69,619—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Anthony F. Bultmann, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — J. B. Fisher, avocat.
18 sept—18 22 27

Succession de Mme Mary Kugler

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 67,894—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Frank J. Orphalis, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Robert Leger, avocat. 18 sept—18 22 27

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, 624 rue Gravier au haut de la Banque des Citoyens.

Les renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Liste de publication.

POUR SEPTEMBRE 1903.

Régné Paul, Lacoste, Jean, Berkelmans James, Lacroute, Urbain, Jesse Yve Mad, Lamouche, Anatole, Riebler Louis, Maibos, Michel, Scuby Hermann Jean, Morean Henri, Louis Simon, Monnic Paul, Camaille, Emile Flo, Philippe, Denis rent, Retsau, Georges, Tebray Pierre Marie, Raynal Bernard, Dabes Joseph, Sabot Michel Pierre, Dussour, Dirsee, Samory, Henri, Ferrouillat Léonard, Schwerdt Chas, Pes Bernard, Gadonneix Léonard.

Signé le Consul

PETER GALLAGHER,
ENCANTEUR
—Et Agent—
Propriétés Foncières et Assurance
Voyez-moi et vous serez satisfait
No 816 rue Commune

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.
Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve
Vous préserve des piqures des Moustiques.
En vente au No 139 rue Decatur
Petite bouteille ..... 25c.
Grand flacon ..... 50c.

VENTES A L'ENCAN.

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage

—DE—

Propriétés Commerciales de Valeur

Pour Chercheurs de Placements

Dans le Quatrième District

Près du Marché de la rue Neuvième, et vis-à-vis de la station des chars de la rue Magasins, à Proximité des Ecoles et Eglises, etc.

No 3234 rue Magasins,

A l'encoignure de la rue Pleasant.

Occupée comme Buvette, sujette à un bail expirant le 30 octobre 1906.

No 3236 rue Magasins,

Occupée comme un salon d'huîtres et restaurant.

Nos 3240 et 3242 rue Magasins

Occupée par une buanderie et boutique de barbier.

Nos 1028 et 1030 rue Pleasant,

Occupée comme une résidence.

Philip Kammer et als vs Christian Meyer et les mineurs Marie Kammer et Gussie Kammer.

No 71,392—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division B

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—731 rue Commune— JEUDI, le 22 octobre 1903 à midi, à la Bourse des Enchères de la Nouvelle Orléans, 311, rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 4 septembre 1903, et signé le 18 septembre 1903 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Div. D, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la D. v. B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1er—Quatre certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 122 borné par les rues Magasin, Pleasant, Toledano et Constance, autrefois rue Live Oak, désignés sur un plan ou devis de voyer fait par George de Armas, voyer, daté le 10 juin 1903 et annexé à un inventaire plus par James Boyd Grunge notaire, le 29 août 1903, par les lettres "A", "B", "C" et "D", et mesurant en mesure américaine comme suit, à savoir—

Le lot A formant l'encoignure des rues Magasins et Pleasant et mesurant trente deux pieds onze pouces de face à la rue Magasins le même largeur dans le fond sur une profondeur de soixante douze pieds de face à la rue Pleasant et soixante et onze pieds six pouces et six lignes de profondeur sur l'autre côté contigu au lot B et est composé de la portion de la façade du lot original No neuf.

Le lot B est contigu au lot A commençant à une distance de trente deux pieds onze pouces de l'encoignure des rues Magasins et Pleasant mesurant vingt sept pieds quatre pouces de face à la rue Magasins, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de soixante et onze pieds six pouces et six lignes sur le coté contigu à la rue Pleasant et soixante et onze pieds un pouce et quatre lignes sur l'autre côté contigu au lot C et est composé de la grande portion de façade du lot No dix.

Le lot C est contigu au lot B et commençant à une distance de soixante pieds trois pouces de l'encoignure des rues Magasins et Pleasant mesurant trente huit pieds deux pouces de façade à la rue Magasins, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent dix pieds huit pouces et deux lignes entre lignes égales et parallèles et est composé d'une partie du lot original No dix et du tout du lot No onze.

Le lot D est contigu aux lots A et B dans le fond et commence à une distance de soixante douze pieds de l'encoignure des rues Magasins et Pleasant mesurant trente huit pieds huit pouces et deux lignes de face à la rue Pleasant trente neuf pieds six pouces et six lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de soixante pieds trois pouces, entre lignes égales et est composé de la portion du fond des lots Nos Neuf et Dix.

2me—Dix actions du fond Capital de la "Lafayette Fire Insurance Company" lesquels Stock est démontré par le certificat No 102 daté le 1er mars 1895 et issue au nom de la succession de Charles Kammer.

Conditions—Comptant les taxes pour 1903 devant être assumées par l'acquereur. Lacte de vente pardevant James Boyd Grunge notaire.

G. G. Kronenberger, avocat pour le plaignant.

Henry L. Garland et Robt Legier, avocats pour les défendeurs.

20 sept—20 27—Oct 1 11 18 22

Téléphonez—
J. GARLICK,
L'UNIQUE AFFICHEUR.
Les meilleurs tableaux, localités élégantes.
Bureau 633 Place Commerciale

VENTES A L'ENCAN.

Peter Gallagher

Successeur de Curtis et Gallagher

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, le 27 octobre 1903.

No 616 rue Neuvième,

(Entre les rues Chippewa et St Thomas.)

Une Résidence commode à deux étages,

Louée à $26.00 par mois, le terrain mesurant environ 29x110.

Succession de Patrick Gallagher.

No 71,443—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—No 846 rue Commune — MARDI le 27 octobre 1903, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, l'Hon. John St Paul juge dûté et signé le 21 septembre 1903, et adressé à Peter Gallagher, encanteur, il sera offert en vente à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Neuvième, Chippewa, Harmonie et St-Thomas désigné par le numéro 18 et mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue Neuvième sur cent neuf pieds onze pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant la balance en un et deux ans avec sept pour cent d'intérêt de la date de l'acte de vente garanti par billets de l'acquereur et les clauses usuelles de sécurité. Acte de vente pardevant G. G. Nebenhaus, notaire, aux frais de l'acquéreur.

PETER GALLAGHER, Encanteur.
No 846 rue Commune

John B. Fisher, avocat.

N. B.—L'acquéreur doit payer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

25 sept—25 27—oct 4 11 18 25 27

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

—:o:—

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Rabite and Mule vs Henry Duval.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No 14,745 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable juge de la première cour de cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue des Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI 2 octobre 1903 à 11 heures a m la propriété ci après décrite, à savoir: Le contenu d'une buvette consistant d'un grand assortiment de vins et liqueurs, vaisselle, verres, tables, chaises, lampes, pendule, sucrier, barril de whiskey, éventail électrique, un National Cash Register, licence de ville et état pour 1903, etc. Saisi dans l'affaire ci dessus d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS. B. KENNEDY, Constable. Wyane G. Rogers, avocat.
22 sept—22 29—oct 2

Miss Katie Raredvich vs Wm McLellan.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 14,619—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wyane Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le deuxième district de cette ville, le LUNDI, 28 septembre 1903 à 11 heures a m, de la propriété ci dessous décrite à savoir: Le contenu d'une épicerie, consistant en tout d'épiceries, deux balances "Computation" 2 x trimes, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS. B. KENNEDY, Constable. Geo J. Ontcheuer, avocat. 19 sept—19 25 28

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Piano Mathushek.

Philip Werlein Limited vs G. W. Smith Varner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,460—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 1er octobre 1903, à 10.30 heures a m, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans l'établissement de Piano de Werlein, Nos 614 et 616 rue du Canal—

Un Piano Mathushek,

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Marrick & Lewis et Philip Gensler, Jr avocats pour les plaignants.
19 sept—19 21 25—oct 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Shérif du contenu et installations du vaste établissement de vêtements etc,

Peut être vendu en bloc au No 117 rue St Charles.

Robert Reis and Co. vs Adolph J. Hollander & I. H. Rosenberg—No 69,747.
J. Schoenenman vs Adolph J. Hollander, No 70,347.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées respectivement, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI, le 26 septembre 1903, à 11 heures A M, la propriété ci-après décrites, à savoir:

Sur les lieux No 117 rue St Charles

Le contenu entier, meubles, installations et stock de vêtements et marchandises de variété pour hommes etc., contenu dans ledits lieux, d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Celle-ci étant la deuxième et dernière vente à l'encan ladite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur, pour ce qu'elle rapportera, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant bonne et suffisante sécurité portant intérêt au taux de cinq pour cent par an de la date de la vente jusqu'au paiement final. L'acquéreur aura toutefois à déduire de son enchère et payer comptant au moment de la vente le coût et les frais du procès et de la vente, disons environ $800, et de plus payer les taxes de ville et d'état sur ladite propriété, disons environ $400.

E. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Ernest T. Florance, avocat pour les plaignants dans ces deux affaires.
15 sept—15 16 19 23 26

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.
Coin Douane et Royale.
Entrées pour toutes les courses étrangères
JULES ANDRIEU.
—Bookmaker—
ROULEAU & ANDRIEU
AGENT D'AFFAIRES
913 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 1305 rue Johnson. Bâtisse à deux étages consistant d'une résidence et d'une boutique de barbier anciennement établie.

Succession de Victor Dielmschneider et femme.

No 71,225—Cour Civile de District—Division A.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI le 22 octobre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 15 septembre 1903, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci-dessus, intitulée et numérotée.

Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toute les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances le dessus y appartenant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par le chemin du Bayou, les rues Galvez, Johnson et Quartier, et mesurant d'après un plan fait par L. H. Pilié, le 19 mai 1882. Trente sept pieds cinq pouces de face à la rue Quartier, soixante trois pieds quatre pouces de face à la rue Johnson, dix pieds onze pouces et trois lignes de face au Chemin du Bayou, et quatre vingt pieds deux pouces et deux lignes sur les lignes séparant ledit lot de la balance de l'îlet.

Les améliorations comprenant une bâtisse à deux étages en bois et maintenant en une résidence et en une boutique de barbier anciennement établie comme comme No 1305 rue Johnson, le tout en bonne condition et à proximité de tous les agréments.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, en un et deux ans en billets de l'acquéreur portant sept pour cent d'intérêt par an, de la date jusqu'au paiement devant être garantis par hypothèque, privilège de vendeur sur la propriété vendue et par les clauses usuelles de sécurité. L'acte de vente devant être passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur devant assumer les taxes de 1903 en plus et au dessus du prix d'adjudication; et pour acquittement général.

20 sept—20 27—Oct 4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Recouvrement.

In re le Recouvrement de la "Farmer's Consolidated Dairy Co., Ltd."

No 70,626 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

Et in re Mlle Cécile H. Cassard vs la "Farmer's Consolidated Dairy Co., Ltd."

No 71,475—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division E.

PAR STROUDBACK & STERN — Leonard L. Stern, Encanteur—MERCREDI, le 30 septembre 1903, à 11 heures a m, sur les lieux, No 1390 avenue St Charles, à l'encoignure de la rue Erato, il sera vendu à l'enchère publique en vertu de deux ordres de cour un signé le 11 septembre 1903 par l'Hon Fred D King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B et l'autre de la date du 17 septembre 1903, et signé par l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B agissant pour l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District, Division E. Une fontaine à Soda en marbre avec un comptoir M. T. éventails électriques un coffre fort en fer un lot d'assiettes pour cuisine à la glace, verreries et porcelaines, un moteur électrique installations, un "National Cash Register", une machine pour glacer la crème, un lot de choses diverses et les installation d'une intérie et confiserie de premier ordre, d'après l'inventaire enregistré, aussi cinq chevaux et trois wagons.

Conditions—Comptant.

Chas. Baldwin et Crabites, avocats pour le receveur. Frank McGloin avocat pour Mlle Cécile H. Cassard. 19 sept—19 20 27 30

J. A. Reinach.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Bridget McGinn ou Magill femme de Jeremiah Lynch.

No 71 227—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur—Bureau No 636 A Rue Commerce—JEUDI, le 22 octobre 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, de cette ville en vertu d'un ordre issu et daté et signé le 15 septembre 1903, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Division E maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le cinquième district, désigné comme lot No un de l'îlet 178, lequel est borné par les avenues Pacifique et Almire, et les rues Alix et Elise et formant l'encoignure de l'avenue Pacifique et la rue Alix, et mesurant trente et un pieds neuf pouces (31 9") de face à l'avenue Pacifique sur soixante et un pieds dix pouces de profondeur et façade à la rue Alix entre lignes de côté égales et parallèles, en mesure américaine, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un crédit de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, avec intérêt au taux de 8 0/0 par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque et non de vendeur, et devant faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant E. H. Seymore, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 sept—20 27—oct 4 11 18 a date

Harry H. Hodgson.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Les Améliorations Entières

—DE—

La "Delta Delinting and Refining Company Ltd".

Un Moulin d'Huile de Graine à Coton de 50 tonneaux.

Située à l'encoignure des rues Sud Peters et Céleste.

CONSISTANT DE

Bouilloires "Erie", Machine à vapeur "Corliss" de la force de 200 chevaux 3-15 "Box Press", Patente "Smith Vale" 2 80 2 50 "Hesters", complète, Pertuses, Egrainoirs, Tuyaux Hydraliques, Tuyaux, Arbre de Couche, Poulies, Bande de cuire, Crochets pour ceintures, Boites, Balances, Stocks, Moules, "Tracks", etc

9 "Brown Cotton Linters" 110 cris chacun; en bloc.

Mardi, le 29 Septembre 1903,

A l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau 732 rue Commune, MARDI, le 29 septembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon John St Paul, juge de la même Honorable Cour, Division C, maintenant absent en congé, Dossier No 60 282, dans l'affaire de Charles W. Drown vs la Delta Delinting and Refining Co Ltd à l'enchère publique, il sera vendu:

Les installations entières de machines, de bouilloires etc appartenant à la "Delta Delinting and Refining Company Ltd" et contenu dans les bâtisses à l'encoignure des rues St Peters et Céleste dans le Premier District de cette ville.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes dues et devant être dues sur la dite fabrique pour l'année 1903 en plus et au dessus du montant de son enchère et devant déménager lesdites installations de fabrique remettre les lieux aux dispositions de la Commune en sa condition primitive conformément au bail maintenant existant expirant le 30 septembre 1903. Lette fabrique peut être inspectée sur présentation d'une carte de ce vendeur.

Chas. W. [illegible]
13 sept—13 20 25 27 [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIETES Eligiblement Situées

DANS LE

Troisième District.

Coin Bourgogne et Piété.

VIS-A-VIS

DU MARCHÉ ZENGEL.

Bâtisse à un étage récemment construite, occupée comme

Café et Salon de Billard,

727, AVENUE POLAND,

Entre Royale et Dauphine.

Shop face à la rue Poland.

A l'arrière un cottage élevé.

Ferdinand Von Behren et als vs Louisa Hoger.

No 71,330—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Fils id J. Spear, Encanteur—Bureau 802 rue Perdido—MERCREDI le 7 octobre 1903, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à leur BUREAU ET BOURSE,

802 rue Perdido, près de la rue Carondelet en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé en pleine Cour le 4 septembre 1903, par l'honorable W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D les propriétés ci après décrites, dans l'affaire ci-dessus—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Piété, Louisa, Bourgogne (autrefois Craps) et Kempart (autrefois Amour), lequel lot est désigné par la lettre A sur un croquis annexé à un acte de vente d'Henry Louis à F. Von Behren, passé pardevant Charles T. Soniat, notaire en cette ville, le 31 janvier 1895, et forme l'encoignure des rues Piété et Bourgogne et mesure 47 pieds 10 pouces et 3 lignes de face sur la rue Piété, sur 67 pieds de face et profondeur sur la rue Bourgogne, lequel lot est composé de la face de la portion du lot No 20 et de la face de la portion de la moitié du lot No 19. Etant la même propriété que F. Von Behren a acquise durant la communauté qui existait entre lui et Mary Hoger, sa femme décédée, par acquêts de Henry Cenz par acte passé pardevant Charles T. Soniat notaire en cette ville, daté le 31 janvier 1895, enregistré livre 158, page 203 du Bureau d'Aliénations.

Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage construite récemment, vis-à-vis le Marché Zengel, occupée par un salon de billard et café. Ne manquez pas d'aller examiner la propriété avant la vente.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et avantages y appartenant ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet 184, borné par les rues Bourgogne, Royale, Dauphine et Kentucky, et désigné par la lettre F sur un croquis dressé par C. Urban Lewis, député voyer de la ville, daté le 13 août 1895, et annexé à un acte passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire le 2 décembre 1895, d'après lequel croquis ledit lot mesure 35 pieds 6 pouces de face sur la rue Poland, sur une profondeur de 103 pieds 7 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles. Ledit lot est composé de tout le lot original No 8 et en partie du lot original No 7.

Les améliorations comprennent un shop, face à la rue Poland, et à l'arrière d'un cottage avant 3 chambres, hangar etc., désigné par le No municipal 725 rue Poland.

Termes et Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit à l'option de l'acquéreur portant six pour cent d'intérêt par an de la date du jugement de la vente jusqu'au paiement, garantie par billets et privilège de vendeur et avec hypothèque spéciale. Les actes de vente sont conformes avec 3 0/0 pour honoraires d'avocat pour renforcer le paiement des billets et de toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente. Les acquéreurs devront assumer les améliorations pour un montant égal aux billets et de transférer la police au portieur et d'assumer de payer en sus du prix de l'adjudication les taxes de 1903 et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication et n'auront droit aux titres seulement du jour du complètement de l'acte de vente.

Actes de vente pardevant Jules F. Meyer, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Charles de B Claiborne, notaire.
6 sept—6 13 20 27—oct 4 7

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John H. Rolfs.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 71,514—Division D—Attendu que Charlotte Johanna Wilhelmina Rodeck, veuve de John Henry Rolfs, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John H. Rolfs, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Zengel, Thomas & Sathon, avocats.
17 sep — 17 21 26

Succession de Wm Craig Mylne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68,579—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
Cunningham & Cunningham, avocats
17 sep—17 21 26

Succession de Mme Henrietta Heimerich.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 65 831—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final en partage présenté par Christian T. Schmidt, exécuteur testamentaire dativ de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL Greffier
Zengel Thomas & Sathon, avocats.
19 sept—19 23 24

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Florville Roy

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 70,093. Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Michel V. Dejan, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL Greffier — Carleton Hunt, avocat. 23 sept—23 27—oct 2

Succession d'Emma M. Knecht, femme décédée de Daniel Jung.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 71,504 — Division A — Attendu que Daniel Jung, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Emma M. Knecht, femme décédée de Daniel Jung, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. E. K. Skinner, avocat.
22 sept—22 26—oct 1

Succession de John Westford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 71 162 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Cunningham & Cunningham, avocats.
19 sept—19 23 28

Succession de Annie Leinhardt, veuve de Marshal Fielder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 71,552—Division C—Attendu que Conrad Leinhardt, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Annie Leinhardt, veuve de Marshal Fielder, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — A. Guilbault, avocat.
20 Sept—20 24 29

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grande Propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Portant le No municipal 4-61 rue Magasins

Encoignure de la rue Upperline

Lucien Bernet vs William H. Hughes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 71,295—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er octobre 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasins, Upperline, Camp et Lyon désigné par les lettres A et